

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Agrium Inc.	23 mars 2012	Alberta
Canadian Banc Corp.	23 mars 2012	Ontario
Canadian Convertibles Plus Fund	23 mars 2012	Ontario
Catégorie Croissance gérée Power Dynamique	23 mars 2012	Ontario
Celtic Exploration Ltd.	28 mars 2012	Alberta
Coxe Global Agribusiness Income Fund	22 mars 2012	Ontario
Dividend Select 15 Corp.	23 mars 2012	Ontario
East Coast Investment Grade Income Fund	28 mars 2012	Ontario
Financière Canaccord Inc.	27 mars 2012	Colombie-Britannique
FNB Horizons Universa Cygne Noir canadien	23 mars 2012	Ontario
FNB Horizons Universa Cygne Noir américain		
Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L	28 mars 2012	Ontario
Fonds d'obligations à haut rendement CC&L		
Fonds Fidelity Obligations totales	23 mars 2012	Ontario
JFT Strategies Fund	23 mars 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Le Fonds canadien Avantage 50 actions privilégiées	28 mars 2012	Ontario
Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Ciblé*	23 mars 2012	Ontario
Mandat privé Fidelity Obligations totales à rendement en capital		
Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Ciblé*		
*Catégorie de Société de Structure de Capitaux Fidelity		
Parallel Energy trust	27 mars 2012	Alberta
Prime Dividend Corp.	23 mars 2012	Ontario
Société d'énergie Talisman Inc.	28 mars 2012	Alberta
Société d'énergie Talisman Inc.	28 mars 2012	Alberta
Société des métaux primaires Sentry Select	22 mars 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds COTE 100 Premier (parts de catégories Ordinaire et Gestion)	26 mars 2012	Québec
Fonds COTE 100 US (parts de catégories Ordinaire et Gestion)		
Fonds COTE 100 Excel		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(parts de catégorie Ordinaire) Fonds COTE 100 Revenu (parts de catégories Ordinaire et Gestion) Fonds COTE 100 Grandes Sociétés canadiennes (parts de catégories Ordinaire et Gestion) Fonds COTE 100 REA II (parts de catégorie Ordinaire)		
Fonds monétaire FMOQ Fonds omnibus FMOQ Fonds de placement FMOQ Fonds revenu mensuel FMOQ Fonds obligations canadiennes FMOQ Fonds actions canadiennes FMOQ Fonds actions internationales FMOQ	23 mars 2012	Québec
Groupe de jeux Amaya Inc.	27 mars 2012	Québec - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
Pyrogenèse Canada Inc.	22 mars 2012	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
Allied Properties Real Estate Investment Trust	28 mars 2012	Ontario
Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 mars 2012	Ontario
Banque Canadienne Impériale de Commerce	22 mars 2012	Ontario
Bloom Select Income Fund	23 mars 2012	Ontario
Constellation Software Inc.	26 mars 2012	Ontario
E-L Financial Corporation Limited	26 mars 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds équilibré d'actions canadiennes Manuvie	23 mars 2012	Ontario
Fonds de revenu de dividendes Manuvie		
Fonds équilibré à gestion stratégique axée sur le rendement Manuvie		
Catégorie équilibrée d'actions canadiennes Manuvie*		
Catégorie de revenu de dividendes Manuvie*		
Catégorie équilibrée à gestion stratégique axée sur le rendement Manuvie*		
Catégorie d'obligations de sociétés Manuvie*		
* Actions de la Société de fonds de placement échangeables Manuvie		
Fonds Iman de Global	29 mars 2012	Ontario
Fonds mondial de gestion de la volatilité	27 mars 2012	Ontario
Northland Power Inc.	26 mars 2012	Ontario
Portefeuille Catégorie équilibrée Marquis	23 mars 2012	Ontario
Portefeuille Catégorie de croissance équilibrée Marquis		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de marché monétaire Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds de liquidités corporatives Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds de gestion de trésorerie Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds de marché monétaire américain Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds d'hypothèques Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'obligations Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, O et R)		
Fonds de revenu Altamira (parts de série Investisseurs)		
Fonds d'obligations à long terme Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers et R)		
Fonds de dividendes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'obligations mondiales Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds d'obligations corporatives Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'obligations à rendement élevé Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds de revenu mensuel Prudent Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Conservateur Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Pondéré Banque		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et R)		
Fonds de revenu mensuel Élevé Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Actions Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds diversifié Prudent Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale (parts de séries Investisseurs)		
Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale (parts de séries Investisseurs)		
Fonds diversifié Croissance Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds de dividendes Altamira inc. (parts de série Investisseurs)		
Fonds de répartition tactique d'actifs Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds de revenu canadien à court terme Banque Nationale (parts de série Investisseur)		
Fonds d'actions canadiennes de croissance Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers, O et R)		
Société d'investissement AltaFund (actions de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'opportunités canadiennes Banque		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds petite capitalisation Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds croissance Québec Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'actions mondiales Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds Omega opportunités mondiales (parts de séries Conseillers et F)		
Fonds Omega Consensus actions américaines (parts de séries Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'actions américaines Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Omega Consensus actions internationales (parts de séries Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'actions européennes Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Asie-Pacifique Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'occasions d'affaires japonaises Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Omega marchés émergents (parts de séries Investisseurs, Conseillers et R)		
Fonds mondial de petites sociétés Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers et R)		
Catégorie rendement stratégique Banque Nationale de Corporation Fonds Banque Nationale		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(actions de séries Conseillers, F, Institutionnelle et M)		
Fonds ressources Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds énergétique Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira (parts de série Investisseurs)		
Fonds Science et technologie Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds sciences de la santé Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds indiciel canadien Altamira (parts de séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel américain Altamira (parts de séries Investisseurs et O)		
Fonds indiciel américain neutre en devises Altamira (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds indiciel international Altamira (parts de séries Investisseurs et O)		
Fonds indiciel international neutre en devises Altamira (parts de séries Investisseurs et R)		
Claymore Advantaged Convertible Bond ETF	26 mars 2012	Ontario
Claymore Canadian Fundamental Index ETF	26 mars 2012	Ontario
Claymore US Fundamental Index ETF		
Claymore International Fundamental Index ETF		
Claymore Japan Fundamental Index ETF C\$ hedged		
Claymore S&P/TSX Canadian Dividend ETF		
Claymore Global Monthly Advantaged		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Dividend ETF		
Claymore S&P/TSX CDN Preferred Share ETF		
Claymore S&P US Dividend Growers ETF		
Claymore Oil Sands Sector ETF		
Claymore S&P/TSX Global Mining ETF		
Claymore S&P Global Water ETF		
Claymore Global Real Estate ETF		
Claymore Global Infrastructure ETF		
Claymore Global Agriculture ETF		
Claymore BRIC ETF		
Claymore Broad Emerging Markets ETF		
Claymore China ETF		
Claymore Small-Mid Cap BRIC ETF		
Claymore Balanced Income CorePortfolio ^{MC} ETF		
Claymore Balanced Growth CorePortfolio ^{MC} ETF		
Claymore Canadian Balanced Income CorePortfolio TM ETF		
Claymore Conservative CorePortfolio ^{MC} ETF		
Claymore Advantaged Canadian Bond ETF		
Claymore Advantaged High-Yield Bond ETF		
Claymore Inverse 10 Yr Government Bond ETF		
Claymore 1-5 Yr Laddered Government Bond ETF		
Claymore 1-5 Yr Laddered Corporate Bond ETF		
Claymore 1-10 Yr Laddered Government Bond ETF		
Claymore 1-10 Yr Laddered Corporate Bond ETF		
Claymore Advantaged Short Duration High Income ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Claymore Gold Bullion ETF	23 mars 2012	Ontario
Claymore Premium Money Market ETF	26 mars 2012	Ontario
Claymore Natural Gas Commodity ETF		
Claymore Broad Commodity ETF		
Claymore Managed Futures ETF		
Claymore Canadian Financial Monthly Income ETF		
Claymore Equal Weight Banc & Lifeco ETF		
FNB Horizons BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX ^{MC}	27 mars 2012	Ontario
FNB Horizons BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX ^{MC} Haussier Plus		
FNB Horizons BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX ^{MC} à rendement inverse		
FNB Horizons Indice de contrats à terme gérés Auspice	27 mars 2012	Ontario
FNB Horizons Indice 130/30 S&P/TSX 60 ^{MC}		
Fonds canadien équilibré imaxx	27 mars 2012	Ontario
Portefeuille de revenu TOP imaxx		
Fonds d'actions canadiennes de valeurs imaxx		
Fonds canadien de petites capitalisations imaxx		
Fonds d'actions américaines de croissance imaxx		
Fonds d'actions américaines de valeurs imaxx		
Fonds d'actions mondiales de valeur imaxx		
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis	23 mars 2012	Ontario
Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis		
Portefeuille de croissance institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions canadiennes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions mondiales institutionnel Marquis		
Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis		
Portefeuille équilibré Marquis		
Portefeuille de croissance équilibrée Marquis		
Portefeuille de croissance Marquis		
Portefeuille d'actions Marquis		
Portefeuille de revenu équilibré Marquis		
Portefeuille tout revenu Stratégique Dynamique	28 mars 2012	Ontario
Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique		
Fonds d'achats périodiques Dynamique		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BAC Canada Finance Company	5 mars 2012	20 octobre 2011
Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 mars 2012	29 septembre 2011
Banque de Montréal	22 mars 2012	29 avril 2011
Banque Nationale du Canada	7 mars 2012	14 mai 2010

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	14 mars 2012	14 mai 2010
Banque Nationale du Canada	26 mars 2012	14 mai 2010
Banque Toronto-Dominion (La)	13 mars 2012	18 mai 2010
Veresen Inc.	8 mars 2012	22 août 2011
Veresen Inc.	8 mars 2012	22 août 2011

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Banque de Montréal	2012-03-14	billets série 121	10 000 000 \$	1	0	2.3
Banque Nationale du Canada	2011-07-28	billets	1 000 000 \$	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2012-03-08	billets	248 025 \$	0	3	2.3
Mines d'Or et de Cuivre Newbaska Ltée	2012-02-27	302 969 actions ordinaires	45 445 \$	3	2	2.14
Mines Virginia Inc.	2012-02-23	326 797 actions ordinaires accréditatives	4 999 994 \$	39	0	2.3
Omega Healthcare Investors Inc.	2012-03-05	billets	8 942 400 \$	1	1	2.3
Oyo Geospace Corporation	2012-02-22	32 512 actions ordinaires	3 088 640 \$	2	0	2.3
Parta Dialogue Inc.	2012-03-08	9 340 000 actions ordinaires	2 335 000 \$	15	4	2.3
Pepco Holdings Inc.	2012-03-09	701 000 actions ordinaires	13 352 560 \$	1	1	2.3
Phillips 66 Company	2012-03-12	billets	9 898 218 \$	1	8	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Ressources Majescor Inc.	2012-02-29	10 340 000 unités	2 585 000 \$	7	30	2.3 / 2.5 / 2.10
Ressources Pershimco Inc.	2012-02-29	30 000 000 d'actions ordinaires catégorie A	30 000 000 \$	0	6	2.3 / 2.10
Ressources Strateco Inc.	2012-02-29	6 000 000 d'unités	3 000 000 \$	0	1	2.10
Shopmedia Inc.	2012-02-28 et 2012-03-01	30 000 actions ordinaires	15 000 \$	2	0	2.9
Silver Range Resources Ltd.	2012-03-13	3 053 833 unités et 7 000 000 d'unités accréditives	13 464 600 \$	2	55	2.3 / 2.5
Société d'Exploration Minière Vior Inc.	2012-03-07	144 031 actions ordinaires	9 074 \$	1	0	2.14
Sprint Nextel Corporation	2012-02-27	billets	29 949 000 \$	1	3	2.3
Sprylogics International Corp.	2012-03-08	13 805 444 unités	1 242 490 \$	6	33	2.3
Stone Energy Corporation	2012-03-06	billets convertibles	3 004 500 \$	1	4	2.3
Tekmira Pharmaceuticals Corporation	2012-02-29	1 848 601 unités	4 066 922 \$	2	93	2.3 / 2.5
Terra Firma Resources Inc.	2012-03-09	4 545 000 unités	272 700 \$	1	23	2.3 / 2.5
Toyota Credit Canada Inc.	2012-02-27	billets	399 964 000 \$	8	38	2.3
Tri Origin Exploration Ltd.	2012-02-22	5 000 000 d'actions ordinaires	350 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
UBS AG, Jersey Branch	2012-02-06 au 2012-02-10	certificats	7 869 651 \$	7	23	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-02-13 au 2012-02-17	certificats	9 423 770 \$	13	16	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-02-21 au 2012-02-24	certificats	7 537 129 \$	8	18	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-02-27 au 2012-03-02	certificats	15 543 016 \$	14	34	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2012-03-05 au 2012-03-09	certificats	19 865 141 \$	21	30	2.3
UBS AG, London Branch	2012-03-01	60 unités	252 521 \$	1	0	2.3
Unigold Inc.	2012-03-08	35 053 300 unités	10 515 990 \$	2	23	2.3 / 2.5
UR Financial Escrow Corporation	2012-03-09	billets	24 581 159 \$	2	11	2.3
UR Financial Escrow Corporation	2012-03-09	billets	14 478 364 \$	1	11	2.3
Walton AZ Casa Grande LP	2012-03-09	104 239 parts de société en commandite	1 040 722 \$	1	12	2.3 / 2.9
Walton MD Gardner Heights Investment Corporation	2012-03-09	15 200 actions ordinaires catégorie B	152 000 \$	2	8	2.3 / 2.9
Wolfden Resources Corporation	2012-03-13	720 000 unités	180 000 \$	1	5	2.3
Yelp Inc.	2012-03-07	56 800 actions ordinaires catégorie A	851 432 \$	2	2	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
CC&L Select Balanced Growth Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	401,35 parts	4 076,61 \$	6	0	2.3
CI Signature Canadian Balanced Fund	2011-11-01	26 261,49 parts	1 400 000 \$	1	0	2.3
Creststreet Opportunities Fund Inc.	2011-01-31 au 2011-12-31	68 944,32 actions de catégorie A 6 970,95 actions de catégorie F	1 663 902,44 \$	1	17	2.3
Diversified Private Trust	2011-01-04 au 2011-12-21	213 132,51 parts	2 594 033,55 \$	1	53	2.3 / 2.10 / 2.19
Fonds ciblé canadien Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	41 581,86 parts	4 312 912 \$	4	0	2.3
Fonds Cleantech Amérique Latine II, S.E.C.	2012-01-27	32 500 000 parts	32 500 000 \$	0	4	2.3
Fonds commun Addenda Gouvernements long terme	2010-12-31 au 2011-12-02	3 782 438 parts	37 824 381 \$	10	7	2.3
Fonds Commun Addenda Hypothèques commerciales	2011-01-31 au 2011-12-30	4 412 335 parts	43 073 347 \$	11	4	2.3
Fonds Commun Addenda marché monétaire	2011-01-05 au 2011-12-31	29 225 450 parts	292 254 500 \$	36	2	2.3
Fonds Commun Addenda Marché monétaire - Liquidité	2011-01-04 au 2011-12-30	27 749 743 parts	277 497 432 \$	7	12	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds commun Addenda Multi-stratégies	2010-12-31 au 2011-12-16	559 700 parts	5 597 001 \$	5	0	2.3
Fonds commun Addenda obligations	2010-12-31 au 2011-12-30	13 133 479 parts	130 998 098 \$	20	18	2.3
Fonds commun Addenda Obligations – Sociétés diversifiées (Core)	2011-03-10 au 2011-11-16	156 938 parts	1 600 000 \$	1	0	2.3
Fonds Commun Addenda Obligations – Univers diversifié (Core)	2011-01-07 au 2011-12-30	601 535 parts	5 753 162 \$	7	0	2.3
Fonds commun Addenda Obligations Corporatives	2011-01-21 au 2011-12-23	2 569 968 parts	27 145 000 \$	16	4	2.3
Fonds Commun Addenda Obligations de sociétés long terme	2010-12-31 au 2011-08-19	4 623 915 parts	46 239 148 \$	10	13	2.3
Fonds commun Addenda obligations internationales	2011-05-20 2011-05-27	110 643 parts	1 045 000 \$	2	0	2.3
Fonds Commun Addenda rendement absolu - obligations	2011-04-30 2011-05-31 2011-06-30	1 909 247 parts	19 096 225 \$	3	0	2.3
Fonds Commun Addenda Revenu diversifié canadien	2010-12-31 au 2011-12-31	87 001 parts	805 357 \$	11	0	2.3
Fonds commun d'actions américaines ISL	2011-01-31 au 2011-12-29	99 028 parts	7 635 277 \$	3	4	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds commun d'actions canadiennes plafonnées ISL	2011-01-04 au 2011-12-30	408 336 parts	36 324 518 \$	3	5	2.3
Fonds commun d'actions canadiennes valeur ISL	2011-01-04 au 2011-12-30	28 455 parts	2 462 062 \$	1	0	2.3
Fonds commun d'actions internationales ISL	2011-01-31 au 2011-12-22	28 363 parts	1 626 805 \$	2	4	2.3
Fonds commun d'obligations IGP ISL	2011-03-15 au 2011-12-15	678 032 parts	80 315 248 \$	6	2	2.3
Fonds commun d'obligations ISL	2011-01-19 au 2011-12-22	255 030 parts	27 188 870 \$	2	4	2.3
Fonds commun de stratégies mondiales à rendement absolu ISL	2011-05-25 au 2011-11-02	544 014 parts	54 415 794 \$	2	1	2.3
Fonds commun du marché monétaire ISL	2011-01-05 au 2011-12-22	270 888 parts	27 155 898 \$	10	6	2.3
Fonds d'actions américaines Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	8 708,05 parts	3 848 788 \$	15	0	2.3
Fonds d'actions canadiennes croissance Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	39 065,51 parts	5 024 241 \$	0	1	2.19
Fonds d'actions canadiennes de valeur sociale Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	329 641,29 parts	39 837 451 \$	61	0	2.3
Fonds d'actions canadiennes Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	121 153,84 parts	47 280 939 \$	34	2	2.3 / 2.19

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds d'actions de petite capitalisation Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	8 214,20 parts	10 132 513 \$	11	2	2.3 / 2.19
Fonds d'actions internationales Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	107 202,09 parts	72 013 860 \$	33	1	2.3 / 2.19
Fonds d'actions Letko Brosseau Inc.	2011-01-01 au 2011-12-31	123 203,47 parts de catégorie B 51 198,72 parts de catégorie C	1 794 906,84 \$	3	1	2.3
Fonds d'actions mondiales Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	66 356,49 parts	4 840 413 \$	26	1	2.3 / 2.19
Fonds d'obligations canadiennes indicielle-plus Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	65 795 120 parts	6 433 000 \$	2	0	2.3
Fonds d'obligations canadiennes Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	414 350,05 parts	36 427 793 \$	58	2	2.3 / 2.19
Fonds d'obligations corporatives ESG Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	35 072,39 parts	3 725 000 \$	4	0	2.3
Fonds d'obligations corporatives Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	269 487,15 parts	32 135 621 \$	6	7	2.3
Fonds d'obligations univers corporatif Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	930 389,02 parts	97 549 763 \$	13	0	2.3
Fonds de marché monétaire Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	2 462 050,48 parts	2 462 050 480 \$	181	9	2.3 / 2.19
Fonds indiciel d'actions américaines Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	18 047,20 parts	4 126 511 \$	18	1	2.3 / 2.19

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds mondial ciblé Natcan	2011-01-01 au 2011-12-31	110 804,35 parts	9 200 000 \$	1	0	2.3
King Street Capital, Ltd.	2011-09-01 2011-12-01	216 982,96 actions de catégorie A	28 258 700 \$	1	2	2.3
KJH Energy Partners Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	77 409,18 parts	10 699 575 \$	1	123	2.3
KJH Financial Franchises Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	62 759,94 parts	5 765 779 \$	1	47	2.3
KJH High Yield Fund	2011-06-30 au 2011-12-31	162 895,85 parts	16 277 840 \$	1	120	2.3
KJH Small Companies Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	99 000,87 parts	12 381 239 \$	1	173	2.3
KJH Strategic Investors Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	171 907,19 parts	18 913 645 \$	1	141	2.3
Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	15 575 389,54 parts	147 443 278,29 \$	806	329	2.3
Letko Brosseau ESG Balanced Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	60 323,22 parts	633 597,58 \$	10	1	2.3
Letko Brosseau Fonds d'actions	2011-01-01 au 2011-12-31	5 669 243,72 parts	61 192 155,18 \$	262	81	2.3
Letko Brosseau Fonds d'actions – investisseurs internationaux	2011-01-01 au 2011-12-31	36 941,92 parts	294 610,33 \$	3	22	2.3
Letko Brosseau Fonds d'actions internationales	2011-01-01 au 2011-12-31	3 417 899,19 parts	28 203 059,71 \$	69	53	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Letko Brosseau Fonds d'intégrité sociale	2011-01-01 au 2011-12-31	691 551,14 parts	6 405 450,79 \$	3	4	2.3
Letko Brosseau Fonds d'obligations	2011-01-01 au 2011-12-31	988 177,17 parts	10 454 895,14 \$	64	41	2.3
Letko Brosseau Fonds Équilibré	2011-01-01 au 2011-12-31	5 856 406,04 parts	62 043 677,81 \$	431	176	2.3
Letko Brosseau Fonds RER d'actions	2011-01-01 au 2011-12-31	2 219 144,77 parts	22 329 796 \$	200	50	2.3
Letko Brosseau Fonds RER d'actions internationales	2011-01-01 au 2011-12-31	9 957 540,87 parts	81 392 922,85 \$	78	47	2.3
Letko Brosseau Fonds RER d'obligations	2011-01-01 au 2011-12-31	2 534 692,93 parts	26 896 219,24 \$	99	59	2.3
Letko Brosseau Fonds RER équilibré	2011-01-01 au 2011-12-31	12 043 850,45 parts	125 608 895,25 \$	399	147	2.3
Letko Brosseau RSP Long-Bond Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	852 999,46 parts	9 122 053,91 \$	3	0	2.3
Luxor Capital Partners Offshore, Ltd.	2011-12-01	3 000 actions de catégorie I	906 273 874,56 \$	1	123	2.3
Niagara Discovery Fund	2011-01-31 au 2011-12-30	316 831,50 parts	5 967 829,09 \$	1	15	2.3
Pershing Square International, Ltd.	2011-04-01 au 2011-09-01	1 500 actions de catégorie C 14 459,96 actions de catégorie E	15 217 730 \$	1	3	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Polar Investment Funds Limited	2011-01-05 au 2011-12-22	386 276,43 actions de catégories A, F et I	39 427 889,43 \$	58	237	2.3 / 2.10 / 2.19
Private Client Balanced Growth Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	29 256,23 parts	302 928,34 \$	20	0	2.3
Private Client Balanced Income Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	32 412,99 parts	341 431,42 \$	3	0	2.3
Private Client Balanced Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	30 712,12 parts	394 705,13 \$	8	0	2.3
Private Client Bond Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	336 137,65 parts	3 790 441,66 \$	54	0	2.3
Private Client Canadian Equity Income & Growth Portfolio II	2011-01-01 au 2011-12-31	127 707,58 parts	1 920 739,60 \$	66	0	2.3
Private Client Canadian Equity Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	25 118,08 parts	452 741,39 \$	25	0	2.3
Private Client Canadian Value Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	31 222,86 parts	535 016,21 \$	25	0	2.3
Private Client Global Equity Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	240 637,56 parts	1 408 087,11 \$	32	0	2.3
Private Client Global Small Cap Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	293 944,74 parts	3 000 000 \$	1	0	2.3
Private Client Growth Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	9 253,69 parts	100 000 \$	1	0	2.3
Private Client High Yield Bond Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	93 890,29 parts	950 990 \$	60	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Private Client Infrastructure Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	3 590 parts	35 900 \$	5	0	2.3
Private Client International Equity Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	18 247,74 parts	146 897,25 \$	7	0	2.3
Private Client Money Market Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	518 325,98 parts	5 182 188,92 \$	34	0	2.3
Private Client Real Estate Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	6 762,93 parts	69 690 \$	7	0	2.3
Private Client Short Term Bond Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	420 411,68 parts	4 333 039,41 \$	41	0	2.3
Private Client Small Cap Portfolio II	2011-01-01 au 2011-12-31	16 809,13 parts	261 625,40 \$	25	0	2.3
Private Client US Equity Income & Growth Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	66 500,56 parts	665 945,58 \$	20	0	2.3
Private Client US Short Term Bond Portfolio	2011-01-01 au 2011-12-31	3 280,74 parts	31 402,25 \$	2	0	2.3
Salida Strategic Growth Fund	2011-01-31 au 2011-12-31	424 676,66 parts de catégorie A 527 198,07 parts de catégorie F	16 381 365,28 \$	12	389	2.3
Services financiers des institutions locales Inc.	2011-01-01 au 2011-12-31	21 797 497,96 parts	217 974 979,64 \$	31	0	2.3
Seven Seas Capital Appreciation Fund	2011-01-01 au 2011-12-01	2 339 605,03 parts	23 396 050,31 \$	6	152	2.3 / 2.7

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Short-Term Investment Company (Global Series), PLC The US Dollar Liquidity Portfolio	2011-01-04 au 2011-12-30	262 547 716,2 actions	267 496 740,65 \$	1	12	2.3
SLI Global SICAV Global Absolute Return Strategies Pooled Fund	2011-05-06 au 2011-12-30	6 185 969 parts	62 154 049 \$	2	0	2.3
SLI LDI Government Bond Pooled Fund	2011-10-31 2011-11-30 2011-12-15	631 226 parts	63 212 263 \$	1	0	2.3
SLI Long Term Bond Pooled Fund	2011-03-25 au 2011-12-30	497 538 parts	53 240 987 \$	2	1	2.3
Société en commandite d'investissements Croissance Claret	2011-01-26 au 2011-11-30	837 305 parts	8 201 602,10 \$	99	3	2.3
The Gresham A Flex Fund, Ltd.	2011-08-01 2011-09-01 2011-10-03	14 893,55 actions	14 074 520 \$	3	0	2.3
Triasima Canadian All Capitalization Fund	2011-01-31 au 2011-12-31	4 292,29 parts de catégorie A 155,15 parts de catégorie F	51 800 \$	6	0	2.3 / 2.10
Triasima Canadian Long/Short Fund	2011-01-31 au 2011-11-30	39 204,88 parts de catégorie A 438 423,99 parts de catégorie F	4 958 191,40 \$	17	1	2.3 / 2.10
Triasima Canadian Small Capitalization Fund	2011-02-28 2011-03-31	5 000,45 parts	62 000 \$	3	0	2.3 / 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC	Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Trident Global Opportunities Fund	2011-02-28 au 2011-12-30	13 942,18 parts	3 388 156,20 \$	47 0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Celtic Exploration Ltd.

Vu la demande présentée par Celtic Exploration Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 mars 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 28 mars 2012 (la « dispense demandée ») :

1. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
 2. les états financiers annuels audités comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
 3. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 27 mars 2012;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 27 mars 2012.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0060

Parallel Energy Trust

Vu la demande présentée par Parallel Energy Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 22 mars 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 27 mars 2012 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités ainsi que le rapport de gestion qui l'accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
2. la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011;
3. la circulaire de sollicitation de procurations que l'émetteur entend déposer le ou vers le 27 mars 2012;
(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié.

Fait à Montréal, le 26 mars 2012.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0058

Société en commandite métaux précieux Northern 2010

Le 29 mars 2012

**Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (les « territoires »)**

et

**du traitement des demandes de
dispense dans plusieurs territoires**

et

de Société en commandite métaux précieux Northern 2010 (la « société »)

et

**de Gestion Métaux Précieux Northern Inc.
(le « gestionnaire », collectivement avec la société, les « déposants »)**

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable dans chacun des territoires (les « décideurs ») a reçu des déposants une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») accordant à la société une dispense de l'obligation de déposer une notice annuelle conformément à l'article 9.2 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») à l'égard de son exercice terminé le 31 décembre 2011 (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) les déposants ont donné avis qu'ils comptent se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : Ontario, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes des déposants :

1. La société est un fonds d'investissement à capital fixe qui a été constituée sous forme de société en commandite en vertu du *Code civil du Québec* le 8 juillet 2010.
2. Métaux précieux Northern 2010 Inc. est le commandité de la société (le « commandité »). Le commandité a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

3. Le gestionnaire est le gestionnaire de fonds d'investissement de la société et est dûment inscrit à ce titre. Le gestionnaire a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.
4. Le siège social du gestionnaire, de la société et du commandité est situé à Montréal, Québec.
5. Le 25 octobre 2010 la société est devenue émetteur assujetti en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec suite au dépôt d'un prospectus définitif relatif à son premier appel public à l'épargne dans ces territoires, et tel que modifié par la modification no 1 datée du 4 novembre 2010.
6. Ni le gestionnaire ni la société n'est en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières d'un territoire quelconque.
7. La société a été créée avec pour principal objectif de placement d'acquérir des actions accréditives et d'autres titres de sociétés minières en vue d'obtenir pour les commanditaires de la société (les « commanditaires ») d'importants avantages fiscaux. Ces avantages fiscaux pouvant leur revenir lorsque les sociétés minières renoncent aux frais d'exploration de ressources minières admissibles au profit de la société en procédant à l'émission d'actions accréditives. Le principal objectif de placement poursuivi par la société a pour avantage secondaire la plus-value en capital.
8. La société investit dans des actions accréditives (les « actions accréditives ») de sociétés minières axées principalement sur l'exploration ou la mise en valeur aurifères (les « sociétés minières ») aux termes de conventions (les « conventions d'actions accréditives ») intervenues entre la société et les sociétés minières. Aux termes de chaque convention d'actions accréditives, les sociétés minières conviendront d'engager, selon des montants correspondants au prix de souscription des actions accréditives, des dépenses à l'égard de l'exploration et de la mise en valeur de ressources admissibles en tant que frais d'exploration au Canada ou en tant que frais d'aménagement au Canada et auxquels il peut être renoncé, à titre de frais d'exploration au Canada, en faveur de la société.
9. Depuis le premier appel public à l'épargne visant le placement des parts de la société (les « parts ») le 25 octobre 2010, aucune autre part n'a été ou ne sera émise par la société. Les parts ne sont pas rachetables et ne sont pas inscrites à la cote ni négociable auprès d'une bourse ou d'un marché. En règle générale, les parts ne seront pas transférées par les commanditaires, car chaque commanditaire doit détenir les parts le dernier jour de chaque exercice de la société afin d'obtenir la déduction fiscale désirée.
10. Conformément aux termes de la convention de société en commandite (la « convention de société »), la société aurait été dissoute au plus tard le 29 février 2012 (la « date de dissolution ») lorsque la totalité des éléments d'actif de la société aurait été réalisée, que la totalité des éléments de passif de la société aurait été libérée et que le produit net de toutes les dispositions aurait été distribué. Le 29 février 2012, les commanditaires ont adopté une résolution extraordinaire approuvant la modification de la convention en commandite afin de reporter la date de dissolution au 31 juillet 2012.
11. Conformément aux modalités de la convention de société, le gestionnaire a le pouvoir de gérer, de contrôler, d'administrer et de mener les activités et les affaires de la société, y compris le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires ou appropriées pour la conduite de ses affaires, ou s'y rattachant, de même qu'il a le pouvoir de s'assurer que la société se conforme à toutes les exigences législatives et administratives.
12. Les commanditaires ont, en souscrivant des parts, accepté la délégation irrévocable de pouvoir établie en vertu de la convention de société et a, de ce fait, consenti à ce que la présente demande soit soumise.

13. Depuis sa création, la société n'a eu d'autres activités que : i) procéder à l'émission des parts aux termes de son prospectus, ii) investir ses fonds disponibles en conformité avec son objectif de placement, et iii) engager des dépenses, tel qu'il est décrit dans son prospectus.
14. Toute l'information importante concernant les affaires et les activités de la société est disponible dans les documents publics de la société déposés sur le système électronique de données d'analyse et de recherche (SEDAR). La notice annuelle vise à aider les investisseurs actuels et potentiels à évaluer les fonds d'investissement de façon à prendre des décisions d'investissement éclairées. Dans le cas de la société, aucun nouvel investisseur ne peut acheter ses parts et les investisseurs actuels ont accès aux documents d'information continue de la société, en particulier les états financiers et les rapports de la direction sur le rendement annuels et intermédiaires du fonds afin d'obtenir de l'information sur leur investissement.
15. En raison de l'étendue limitée des activités commerciales devant être entreprises par la société, la courte durée de son existence et la nature du placement des commanditaires, la préparation et la distribution d'une notice annuelle par la société ne confèreraient aucun avantage additionnel aux commanditaires. De plus, les frais afférents au dépôt d'une telle notice représentent une dépense significative pour la société, considérant sa valeur liquidative.
16. S'il devait survenir un changement important au niveau de la société, les commanditaires obtiendront tous les renseignements pertinents grâce aux déclarations de changement important que la société est tenue de déposer dans chaque territoire où elle est un émetteur assujéti. Si le gestionnaire ne considère pas que les modifications au niveau de l'organisation et de la gestion de la société, du fiduciaire, de la stratégie d'investissement ou des restrictions en matière d'investissement, constituent un changement important, celui-ci s'engage à émettre et à publier sans tarder un communiqué sur SEDAR.
17. Les déposants sont d'avis que la dispense souhaitée n'est pas contraire à l'intérêt public et qu'elle correspond à l'appréciation commerciale de personnes responsables sans influence de considérations autres que l'intérêt de la société et de ses commanditaires.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée.

Josée Deslauriers
Directrice des fonds d'investissement et de l'information continue

Décision n°: 2012-FIIC-0037

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».